

Division des personnels (DIPER)

Mont de Marsan, le 06 novembre 2023

Chef de division : Laurent CAPDEBOSCQ
Affaire suivie par : Violaine GUEUGNON
Tél : 05 58 05 66 65
Mél : mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale des Landes

5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Mouvement POP des enseignants du 1^{er} degré - Rentrée scolaire 2024

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles du 25 octobre 2021 parues au B.O. spécial n° 6 du 28 octobre 2021 ;
- Note de service ministérielle du 12 octobre 2023 parue au B.O. n° 39 du 19 octobre 2023.

Pièce Jointe :

- Vade-mecum « mouvement POP - Rentrée scolaire 2024 ».

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, reconduit pour la rentrée scolaire 2024, la mise en œuvre du processus de recrutement et d'affectation sur postes à profil, au niveau national, pour les enseignants du premier degré, au titre des opérations de mobilité.

Ce dispositif de mouvement hors barèmes, appelé « mouvement POP », est organisé par les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale en parallèle des opérations de mobilité interdépartementale. Ce mouvement a pour objectif de répondre à des besoins spécifiques qui requièrent une compétence particulière ou une aptitude à exercer dans un contexte particulier et permet ainsi de pourvoir des postes à forts enjeux, par des enseignants issus du département des Landes ou d'un autre département.

Vous trouverez ci-joint un vademécum présentant les différentes modalités de ce mouvement.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.


Bruno BREVET